

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 070
Séance du 10 juillet 2026

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER CORNELIA –
Programmation 2026 – laboratoire CRIL**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 25 juin 2026.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER CORNELIA – programmation 2026 – laboratoire CRIL, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du CPER 2021-2027
Projet « Cornelia » - Programmation 2026 – Laboratoire CRIL

Intitulé du projet : Cornelia – Co-Construction Responsable et durable d'une intelligence artificielle

Descriptif : L'émergence et le développement spectaculaire de l'IA et des technologies associées posent de nombreux défis et opportunités pour la recherche mais aussi pour l'économie, l'emploi et plus généralement la société. Des études récentes montrent le défi en termes de soutenabilité posé par l'évolution du numérique et en particulier par l'IA. Il faut donc que ces technologies liées à l'IA deviennent acceptables et utiles pour la société (IA responsable) et soutenables en termes de ressource et d'usage (IA durable).

Face à de vraies attentes sociétales et l'urgence à agir, des laboratoires et des équipes de recherche sur le territoire des Hauts-de-France, reconnus au plus haut niveau international sur ces sujets, se sont regroupés au sein de l'alliance humAI. Pour faire monter en puissance cette dynamique, le projet interdisciplinaire Cornelia est bâti avec ces acteurs dans le maillage du réseau national IA. Il répond au défi d'une IA responsable et durable par des processus de co-construction impliquant la recherche, le tissu socio-économique, les acteurs institutionnels et les citoyens, en favorisant une utilisation éthique et une appropriation sereine. Il associe des équipements innovant et fédérateurs à une recherche d'excellence en Intelligence Artificielle autour de la construction d'une chaîne de valeur et de maturation des technologies, pour répondre concrètement à la volonté d'innovation et de valorisation.

Coordinateur : INRIA Lille

Partenaires : Université de Lille, CNRS, IMT, Université d'Artois, Centrale Lille, Université Catholique de Lille, Université de Picardie, Université du Littoral, Université Polytechnique Hauts-de-France

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 66 000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 84 051,35 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL)

Responsable scientifique pour l'Artois : Christophe LECOUTRE (CRIL)

Financements (en €)	Fonds propres	Région	Etat	Coût total
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
Equipement	0 €	0 €	0 €	0 €
Personnel	18 051,35 €	66 000 €	0 €	84 051,35 €
Total	18 051,35 €	66 000 €	0 €	84 051,35 €

Fonctionnement :	0 €
Equipement :	0 €
Personnel :	
Valorisation d'1 personnel permanent (1 PU à 5 % du temps de travail sur 12 mois)	8 171,60 €
Valorisation de d'1 personnel non permanent sur fonds propres (1 ATER à 50 % du temps de travail sur 6 mois)	9 879,75 €
Recrutement d'1 IGR de 16 mois	66 000 €